

Sondage : 75 % des Français considèrent que le modèle français de santé est « unique au monde »

Paris, le 4 juin 2024

Ce chiffre ressort d'une étude OpinionWay pour deuxiemeavis.fr, en collaboration avec Ronan Chastellier, sociologue et maître de conférence à l'Institut d'Études Politiques de Paris. L'étude a été réalisée en avril 2024 auprès d'un échantillon de 1 019 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Les Français reconnaissent le système français de santé...

Si une forte majorité des Français considèrent que le modèle français de santé est « unique au monde » pour son reste à charge faible pour l'utilisateur, ce chiffre monte à **81% chez les plus jeunes** (18-24 ans). « *Ce sont les plus jeunes et les plus diplômés, sans doute ceux qui voyagent le plus, qui mesurent davantage les bienfaits de cette spécificité française.* », analyse Ronan Chastellier.

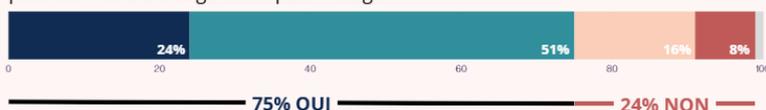
Parce que les Français mesurent les bienfaits du système de santé français, notamment la quasi gratuité des soins, **79% des sondés souhaiteraient connaître le coût réel des soins. Chez les plus de 65 ans, ce chiffre grimpe à 86% contre 66% des jeunes** (proportions à peu près équivalentes qu'ils soient inactifs, CSP- ou CSP+).

« *Il n'est pas étonnant que les Français souhaitent connaître les coûts réels, cela est même légitime de vouloir plus de transparence. Depuis plusieurs années, ils entendent parler des difficultés du système de santé, du trou de la Sécurité Sociale, des coupes budgétaires, de la crise des hôpitaux... Cela les alerte à juste titre. Cette prise de conscience doit permettre enfin une plus grande transparence sur les coûts réels liés aux soins.* », estime Pauline d'Orgeval, présidente et cofondatrice de deuxiemeavis.fr, un service qui permet aux patients et à leur médecin d'accéder rapidement à un très haut niveau d'expertise médicale en cas de problème de santé sérieux ou complexe.

Les Français et le système de santé

■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout ■ NSP

Diriez-vous que le modèle français de santé est comme on le dit « unique au monde », pour son reste à charge faible pour l'utilisateur ?



Aimeriez-vous savoir combien coûtent réellement les soins que vous recevez ?



... même s'il a ses limites

Le doublement de la franchise médicale est entré en vigueur le 31 mars dernier. La franchise médicale est une somme qui est déduite des remboursements effectués par la Sécurité Sociale

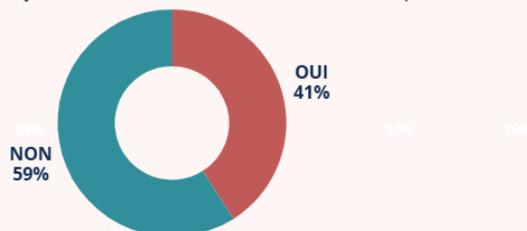
(sur les médicaments, les actes paramédicaux et les transports sanitaires) et qui ne peut être prise en charge par les complémentaires santé. **54% des sondés considèrent qu'on n'a pas les moyens de faire autrement et que c'est un mal nécessaire pour préserver notre système de santé**, « **pour faire perdurer notre système de santé**, le risque d'une fin de ce modèle étant plus perceptible dans l'opinion publique. **Les jeunes en particulier considèrent que c'est logique (65%)**. », explique Ronan Chastellier. « **En revanche, 46% des Français pensent que ce n'est pas aux patients de payer et ressentent la hausse de la franchise comme une brimade voire une logique délirante d'un système qui les protège de moins en moins. Le doublement du prix touche pour eux au symbole et c'est aussi un effort financier supplémentaire dans un contexte d'inflation et de perte du pouvoir d'achat.** »

Face au déremboursement croissant de médicaments et de soins, que faire ? **66% des Français pensent qu'avec le déremboursement croissant de médicaments et soins par la Sécurité Sociale, c'est aux mutuelles qu'il revient d'assumer les dépenses de santé**. C'est aussi **l'avis pour 82% des 18-24 ans**. « **Pour une majorité de Français, en matière de financement du système de santé, il n'y a pas de miracle ou d'argent magique. C'est l'Etat ou les mutuelles qui peuvent pallier le déremboursement croissant. Il s'agit donc d'un transfert de charge et c'est indirectement les assurés sociaux qui vont payer pour un financement durable de la protection sociale.** », décrypte Ronan Chastellier.

En cas de difficultés financières, les Français doivent faire des choix dans leurs dépenses et prioriser les soins. **41% des Français ont ainsi déjà renoncé à des soins ou des médicaments pour des raisons financières, soit 2 Français sur 5. Ce sont les soins dentaires auxquels ceux-ci renoncent d'abord (68%), suivis des soins optiques (48%)** : « **Les Français renoncent d'abord à ce qui leur semble le moins dommageable pour leur santé, à savoir ici les soins dentaires et optiques. Réputés coûteux, l'optique et le dentaire sont en effet encore assez mal pris en charge, malgré un meilleur remboursement de la part de l'Assurance Maladie et des mutuelles. De manière générale, il faut aller vers plus de prévention et, en attendant que ce soit suffisamment pris en charge, c'est aussi aux Français d'accorder encore plus d'importance à ce qui est déjà accessible et proposé.** », conclut Pauline d'Orgeval.

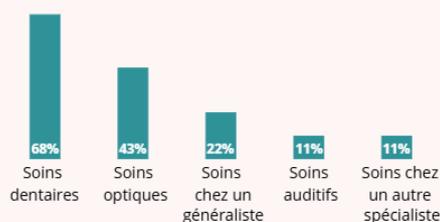
Les Français et le renoncement aux soins

Avez-vous déjà renoncé à des soins ou des médicaments, pour des raisons financières ?



Pour quels types de soin ?

Question posée uniquement à ceux qui ont déjà renoncé à des soins pour des raisons financières, soit 41% de l'échantillon. Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%



À propos de deuxiemeavis.fr : www.deuxiemeavis.fr

Lancé en 2016, le service deuxiemeavis.fr propose aux patients confrontés à un problème de santé complexe d'obtenir rapidement l'avis d'un médecin référent de ce problème de santé susceptible d'aider le patient et son médecin à faire le meilleur choix thérapeutique. 100 % sécurisé et confidentiel, dans le respect de la déontologie médicale et du droit des patients, deuxiemeavis.fr garantit en moins de 7 jours l'avis médical argumenté de médecins référents (+ de 350 médecins sur la plateforme) sur plus de 750 maladies sur la base d'un dossier médical complet. Ce service est entièrement pris en charge par les complémentaires santé des patients et les associations de patients. deuxiemeavis.fr ambitionne de démocratiser l'accès à l'expertise médicale en France.

Contact Presse :

Pauline Saint-Martin

pauline.saintmartin.rp@gmail.com

06 83 00 57 40

Lisa Demorgny

lisa.demorgny@gmail.com

06 84 49 10 20